



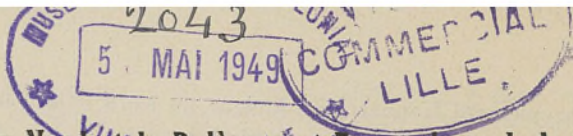
L'Afrique du Nord

et le

Relèvement Économique de la France

PAR

JULES SAURIN



L'Afrique du Nord et le Relèvement Economique de la France

Le péril financier est le problème de l'heure présente

A l'heure actuelle, un Français qui réfléchit doit avoir constamment devant les yeux le péril financier. La guerre nous a coûté 135 milliards, mais, depuis 1919, nous avons dépensé des sommes encore plus importantes, demandées à l'emprunt. L'Etat a emprunté 51 milliards en 1919, 20 à 30 milliards par an durant les trois années suivantes. On se propose d'emprunter encore 22 milliards en 1923. Les intérêts de ces emprunts successifs vont faire peser sur nos finances des charges énormes. Il faut immédiatement recourir à des impôts nouveaux. En réalité, la charge annuelle des impôts a passé de 5 milliards de francs or, en 1914, à 7 milliards 600 millions or, en 1923 (somme représentée par les 19 milliards de francs papier, calculés à 0,40 centimes). Toutes nos industries sont aujourd'hui reconstituées. Les houillères auront regagné leur production de 1913 dans un an ou deux, nos champs ravagés ont été remis en état de culture. Le pays souscrit chaque année pour 20 à 25 milliards de valeurs mobilières nouvelles. Il doit et il peut supporter des impôts nouveaux.

Il est donc urgent que le Parlement vote vingt centimes additionnels à tous les impôts actuels. Une discussion sur les meilleurs impôts à établir demanderait des délais trop longs et il n'y a pas un jour à perdre si on veut arrêter notre pays sur la pente fatale qui l'entraîne vers la débâcle financière, source de perturbations économiques et sociales redoutables. Ne renonçons pas pour cela à la créance allemande. D'ailleurs, nous ne pourrions la recouvrer que si nous sommes forts. Or, avec des finances en désordre, nous serons faibles. Ne cherchons pas à inspirer la pitié. Les Allemands ne nous paieront et nos alliés ne nous accorderont les réductions légitimes des créances de guerre que si nous leur inspirons des sentiments de crainte ou de considération.

Sans doute, nos charges sont lourdes. Le pays a perdu le tiers de sa population mâle âgée de dix-neuf à trente-deux ans. Sa natalité décroissante ne lui permet pas de combler rapidement ces vides. Mais la France pourra supporter ses charges si elle sait tirer parti de toutes ses ressources et gagner la paix par le courage fiscal comme elle a gagné la guerre par l'héroïsme de ses enfants. Que ferait un particulier qui durant huit ans aurait dépensé deux fois plus que ses revenus ? S'il voulait se ressaisir et éviter la faillite, il équilibrerait ses recettes et ses dépenses en réduisant son train de vie et en augmentant ses revenus par un travail acharné. En premier lieu, prenons les mesures urgentes. Favorisons l'immigration en France d'un million d'étrangers pour remplacer nos travailleurs disparus. Organisons la mise en valeur de nos 7 millions de chevaux-vapeur hydrauliques, la création de grandes usines productrices de forces thermiques et la distribution de la force au prix le plus réduit sur tout le territoire, en confiant cette œuvre à de grandes Compagnies de forces motrices analogues à nos Compagnies de chemins de fer. En second lieu, mettons en valeur nos colonies, qui sont, en général, comme des champs encore en friche, susceptibles de nous fournir de riches récoltes.

Le peuplement français de l'Afrique du Nord aidera la France à conjurer le péril financier

Nous avons la bonne fortune de posséder, à quelques heures de navigation de la Mère-Patrie, des régions tempérées aussi étendues que celles de la Métropole. L'Algérie, la Tunisie et le Maroc englobent 20 à 25 millions d'hectares recevant tous les ans une hauteur de 400 millimètres d'eaux pluviales et 50 à 60 millions d'hectares en recevant au moins 200 millimètres.

La première région est aussi riche que les 55 millions d'hectares de notre territoire européen et elle renferme même une zone littorale qui, recevant 750 millimètres de pluie par an, donne, par la vigne, l'oranger, le tabac, les primeurs ou les fourrages irrigués, 2 à 4.000 fr. de produits bruts à l'hectare, autant que les terres les plus riches de la France; le reste de cette première région africaine est moins fertile, mais vaut encore autant que l'ensemble des terres du Centre et du Midi de la France. La deuxième région africaine, ne recevant que 200 millimètres d'eaux pluviales, a une très grande valeur grâce à la culture, de l'olivier, du caroubier ou des plantes grasses (cactus, etc.) qui, pour produire de la matière sèche évaporent de faibles quantités d'eau. La terre de Sfax complantée en oliviers vaut 2 à 4.000 fr. l'hectare et donne autant de produits que la terre de labour de France; or, Sfax ne reçoit tous les ans que 180 millimètres d'eaux pluviales.

Cet immense territoire, qui pourrait nourrir 30 à 40 millions d'habitants, en renferme à peine 13 millions, dont 1 million 100.000 Européens. La dixième partie seulement de cette vaste étendue a été mise en culture intensive; tout le reste est couvert de broussailles ou livré à la culture primitive des indigènes, qui donne des produits les mettant à grand peine à l'abri de famines périodiques. C'est donc pour la France un pays neuf à peupler, à mettre en valeur. Il peut lui fournir les céréales, la viande, le vin, les fruits et primeurs qu'elle achète à l'étranger. En échange, elle lui vendra ses produits manufacturés : tissus de toute sorte, fers et machines, objets fabriqués de toute nature. Enfin, le peuplement de ces vastes territoires lui permettra de constituer, avec la France d'Europe, un peuple de 80 millions d'âmes en face du bloc germanique. La terre d'Afrique est, suivant la forte expression de Prévost-Paradol, la dernière ressource de notre grandeur.

L'Algérie, qui renferme près de 6 millions d'habitants, dont 900.000 Européens, fait déjà un commerce de 2 milliards de francs et presque tout ce commerce est fait avec la France; la Tunisie et le Maroc, où nos nationaux sont encore en nombre infime, achètent beaucoup moins à la Mère-Patrie. La France va-t-elle continuer à laisser en friche les neuf-dixièmes de son nouveau territoire ou se décidera-t-elle enfin à en tirer parti ? Si elle n'y introduit pas ses nationaux, elle s'impose des charges militaires considérables qui grèvent lourdement ses finances et qui les grèveront perpétuellement, car il lui faut encadrer solidement les populations indigènes musulmanes, toujours prêtes à s'agiter aussi longtemps qu'elles ne voient pas à côté d'elles nos paysans enracinés profondément dans le sol.

Aujourd'hui, l'entretien de ses troupes coûte à la France 450 millions pour le Maroc et 400 millions pour l'Algérie et la Tunisie. Ses paysans, en se fixant au sol, deviennent des soldats permanents, toujours prêts à répondre à son appel et qui ne lui coûtent plus un sou, alors que le soldat sous les armes lui coûte 5.000 fr. par an. Bien mieux, les paysans élèvent des enfants qui s'attachent au sol, se multiplient et nous assurent à tout jamais la possession du pays. Nos nationaux rapprochent de nous nos frères

res latins (Espagnols dans l'Ouest, Italiens et Maltais à l'Est). Les mariages mixtes ne présentent aucune difficulté et à la deuxième génération les enfants sont complètement français.

Les Espagnols, Italiens et Maltais, originaires de pays presque semblables à la terre d'Afrique, s'adaptent encore plus facilement que nous au climat africain et il se forme ainsi une race nouvelle très française et qui s'enracine fortement dans le sol.

La présence des Européens en Afrique, qui a pour premier résultat d'économiser des sommes importantes au budget de la Métropole, nous procure un avantage encore plus grand en fournissant à la Mère-Patrie des acheteurs de ses produits manufacturés. C'est l'Européen qui met en valeur le sol; c'est lui qui tire parti des richesses latentes du pays. Sa charrue creuse un sillon plus profond que l'araire indigène, il met le grain à l'abri des sécheresses. Il plante de la vigne, des arbres, cultive des primeurs, il introduit des cultures nouvelles variées qui répartissent mieux les aléas agricoles. Grâce à son activité, il entraîne avec lui les masses indigènes en leur fournissant des salaires réguliers et en leur apprenant à tirer meilleur parti du sol. Livré à ses propres forces, l'indigène est incapable de mettre sa terre en culture intensive. Il se livre à un mode de culture extensif : la monoculture des céréales faite avec des moyens primitifs, sans fumure, sans aucune préparation du sol. Il ne cultive jamais de fourrage, le bétail doit se contenter du pâturage. Chaque année, durant l'été et l'automne, ses animaux dépérissent; il se perd ainsi, dans l'Afrique du Nord, tous les ans, en année normale, 300 à 400 millions de kilogs de poids vif. Dans les années sèches, bœufs et moutons périssent par centaines de mille. L'indigène perd alors le quart, la moitié, souvent même la totalité de son bétail. Comment ce médiocre producteur pourrait-il faire un commerce important avec la Mère-Patrie et lui acheter des objets manufacturés ? Il est toujours dans la gêne, et, dans les années sèches, il est exposé aux affres de la famine. Tous les cinq ans, des milliers d'indigènes périraient de la faim si l'Administration ne leur fournissait pas des grains pour subsister.

L'expérience démontre les avantages de la politique nationale de Bugeaud

Peupler l'Afrique du Nord de nos nationaux, c'est donc libérer peu à peu notre budget de charges considérables, c'est, en même temps, développer la richesse nationale de la Mère-Patrie. Ces deux résultats, qui sautent aux yeux, sont-ils bien réels ? Ne sommes-nous pas le jouet de notre imagination ? Voyons si l'expérience, cette maîtresse de vérité, nous montre bien que nous ne sommes pas dans l'erreur.

Voilà bientôt un siècle que nous sommes installés en Algérie, et presque un demi-siècle que nous occupons la Tunisie. La méthode que nous y avons suivie a toujours oscillé entre deux conceptions différentes : la politique nationale de peuplement français et de relèvement indigène, celle du grand Bugeaud, — ou bien la politique du royaume arabe, celle de Napoléon III. Cette dernière considère l'Afrique du Nord comme une colonie équatoriale d'exploitation où le Français doit être grand propriétaire, industriel, administrateur, contremaitre, mais où elle l'écarte systématiquement du travail du sol. La politique de peuplement français ne fut appliquée que durant quelques années par Bugeaud; les appétits privés, plus puissants que l'intérêt national, ne permirent pas l'application en grand des projets du gouverneur, qui voulait installer sur le sol algérien, à raison de 10.000 par an, 100.000 soldats laboureurs libérés par anticipation trois ans avant l'expira-

tion de leur congé militaire dont la durée était alors de sept ans. La Chambre commit la faute grave de repousser, en 1847, le projet d'essai qui tendait à installer un millier de soldats paysans. Bugeaud résigna alors ses fonctions afin de venir travailler en France, comme député et publiciste, au triomphe de ses idées. Il fut emporté par le choléra en 1849. Perte irréparable. Le triomphe de ses idées aurait hâté d'un siècle ou deux le peuplement et la mise en valeur de toute l'Afrique du Nord.

Sous l'impulsion donnée par Bugeaud, de nombreux villages avaient été créés autour d'Alger et dans l'Oranie, mais la province de Constantine demeura en dehors de ce mouvement. Elle était toujours restée très soumise; depuis la prise de Constantine, en 1836, Bugeaud avait réservé tous ses efforts de colonisation pour les régions où il fallait consolider la conquête. Quelques années après sa mort, la curée des terres commença, et c'est dans la province de Constantine qu'elle exerça surtout ses ravages. La plaine de Bône fut concédée presque en entier à de riches propriétaires; un seul obtenait 6.000 hectares de terres superbes, qui forment aujourd'hui les trois beaux domaines de Guebar, du Chapeau de Gendarme et de Gazan. En 1853, 20.000 hectares sont concédés, à Sétif, à une Société financière suisse. Plus tard, 100.000 hectares de terres à céréales, très riches, sont accordées à la Société Générale, à Aïn-Régada, entre Guelma et Constantine. En 1863, 160.000 hectares de forêts de chêne-liège sont concédée, pour quatre-vingt-dix ans à trente bénéficiaires, puis, quelques années plus tard, donnés en pleine propriété. Belles forêts, situées le long du littoral constantinois, exposées aux brises marines, renfermant des milliers d'hectares de terres de choix, bien pourvues de sources et convenant dans les hautes altitudes à tous les arbres fruitiers de France : pommiers, poiriers et cerisiers, noyers ou châtaigniers; terres d'élection pour les petits paysans de France qu'on aurait pu y établir au nombre de 8.000 à 10.000 chefs de famille. On dérobaient ainsi à l'emprise des humbles et des petits ruraux de France cette terre d'Afrique où 100.000 des leurs avaient déjà trouvé leur tombe.

La première conséquence de cette politique néfaste fut l'insurrection de 1871, qui embrasa toute la province de Constantine; ses vagues vinrent s'arrêter autour d'Alger et laissèrent complètement indemnes l'Oranie et la plus grande partie de la province d'Alger, partout où le sol était jalonné de villages français. Le grand seigneur qui donna le signal de l'insurrection en attachant sa grand-croix de la Légion d'honneur à la queue de son cheval, El Mokrani, avait été reçu et fêté à Compiègne par Napoléon III. Cette insurrection, qui mit les armes aux mains de 200.000 combattants, fut durement réprimée, mais il nous fallut porter l'armée d'Afrique à 85.000 hommes; elle nous coûta 2.000 morts et plusieurs millions. Chose plus grave encore, elle devait, en élargissant le fossé profond qui sépare indigènes et Européens, retarder d'un demi-siècle au moins cette union intime, cette assimilation progressive des populations indigènes, qui doit être le but essentiel de notre politique. Jamais l'insurrection n'eût été possible si les 400.000 hectares donnés à 100 favoris de l'Empire avaient reçu 12 à 15.000 paysans de France. La présence de 20.000 colons européens, capables de porter les armes, disséminés à travers le pays, aurait suffi à étouffer dès le début tout foyer insurrectionnel.

La politique du royaume arabe devait coûter encore plus cher à l'accroissement de la richesse économique de l'Algérie et à la Mère-Patrie. Aujourd'hui, cette province de Constantine, victime des théories de Napoléon III.

en porte encore les stigmates. Comparez-la à l'Oranie, qui fait un commerce trois à quatre fois plus important, comme l'atteste la population de 280.000 âmes qui peuple ses trois ports d'Oran, de Mostaganem et Arzew, alors qu'elle-même ne compte que 80.000 habitants dans ses trois ports de Bône, Philippeville et Bougie. Visitez, en été, le port d'Oran; vous serez frappé par le grand nombre des montagnes de céréales, le nombre infini des fûts de vin et des cageots de primeurs. Parcourez ensuite le beau port de Bône; il vous semblera à demi-désert. Pourquoi cette différence profonde ? Pourquoi les voyageurs de commerce font-ils trois à quatre fois plus d'affaires en Oranie que dans la province de Constantine ? Cette dernière est pourtant près de deux fois plus peuplée, elle est sûrement mieux arrosée par les pluies et plus vaste que l'Oranie. Mais, l'une renferme 340.000 Européens pour 920.000 indigènes, et l'autre n'a que 160.000 Européens pour 2.100.000 indigènes.

Cette infortunée province de Constantine, privée par Napoléon III des 15 à 20.000 colons qu'on aurait pu y installer sur les terres données à ses favoris, fut encore plus éprouvée par le sénatus-consulte de 1863, qui déclarait les tribus indigènes, propriétaires des territoires qu'elles occupaient à quelque titre que ce fût. C'était rendre impossible l'acquisition des étendues immenses de terrains livrées au nomadisme et à l'inculture, et, partant, l'essaimage des fils de colons. Désormais, ceux-ci seraient, pour ainsi dire, serrés dans un étai : les grandes concessions, d'une part, et les effets du sénatus-consulte, d'autre part, ne leur laissent plus de terres libres. Aujourd'hui encore, lorsqu'un petit colon veut maintenir ses enfants dans la profession de cultivateur au lieu de les laisser postuler une place de cheminot, de cantonnier, de gendarme ou de garde-forestier, il va rejoindre nos frères canadiens en Amérique; et on cite plusieurs cas de ce genre.

A l'heure actuelle, l'ère des insurrections semble définitivement close en Algérie; le loyalisme des indigènes s'est affirmé avec éclat chez l'immense majorité d'entre eux. Bien rares sont ceux des prisonniers qui ont cédé aux sollicitations si tentantes des Allemands. Tous leurs représentants, qui ont acclamé le Président de la République, ont affirmé hautement leur loyalisme. Ils sont unanimes à réclamer l'instruction de leurs enfants pour qu'ils deviennent peu à peu les égaux des Français. Ce n'est donc plus pour garder le pays que le peuplement français s'impose en Algérie, mais c'est pour augmenter la production agricole et pour continuer la transformation du fellah indigène, qui ne peut s'opérer que par le contact quotidien avec le paysan de France.

Tout autre est la situation en Tunisie où, en avril dernier, un mouvement populaire très puissant, unissant le plus humble des portefaix aux princes de la famille beylicale, réclamait avec instance l'autonomie des indigènes pour les questions intérieures. Là encore, c'est nous-mêmes qui, en appliquant les théories néfastes du royaume arabe, sommes les vrais créateurs de ce mouvement. Jamais les hommes intelligents qui l'ont dirigé n'auraient réclamé cette demi-indépendance s'ils avaient vu enracinés fortement dans le sol 50.000 de nos ruraux de France, en voie d'assimiler un nombre égal de paysans maltais ou siciliens. Ils se seraient rendu compte de la différence profonde qui sépare la Tunisie, — où les espaces libres, couverts de broussailles ou livrés à l'inculture peuvent recevoir facilement en quelques années 4 à 500.000 Européens, — de cette Egypte au sol surpeuplé, où l'Européen ne peut être qu'un citadin, un commerçant, un industriel ou un administrateur.

Là encore, comme dans la province de Constantine, les intérêts privés

l'ont emporté sur l'intérêt national. 280.000 hectares de terres domaniales ont été dérobés à l'emprise des humbles, des petits paysans de France; ils ont été concédés, par lots de 80 à 5.000 hectares, à de grands propriétaires ne travaillant pas de leurs bras et sont destinés ou à passer entre des mains étrangères ou indigènes, ou à constituer quelques grands domaines français; les deux tiers de ces terres ont déjà reçu, en effet, l'une ou l'autre de ces destinations.

Je ne connais pas assez le Maroc pour porter un jugement motivé sur ce qui s'y passe. Mais je crains bien que le grand Africain, qui s'est acquis des titres impérissables à la reconnaissance du pays en poursuivant avec succès l'œuvre de la conquête du Maroc, n'ait posé les bases d'une politique coûteuse dont les résultats seront loin de correspondre aux efforts réalisés et aux sommes dépensées. On a laissé acheter toutes les terres disponibles par de grandes Sociétés ou de grands propriétaires; les terres domaniales sont vendues par lots de 100 à 300 hectares à des Français. Aucune place n'a été réservée au petit paysan de France, qu'on écarte systématiquement du pays. Si une telle politique était poursuivie, le Maroc continuerait à faire peser une lourde charge sur nos finances, et pendant de nombreuses années. En 1922, son armée de 85.000 hommes coûte 460 millions. En fin 1922, les dépenses de la conquête s'élèvent à la somme de 4 milliards. Qu'on y applique, au contraire, les idées du grand Bugeaud et l'armée pourra être peu à peu réduite, et ce pays deviendra l'équivalent de 5 à 6 Oranies, au plus grand profit de la Mère-Patrie, de nos colons et des indigènes eux-mêmes qui l'habitent.

Le peuplement français de l'Afrique du Nord est possible

« Vous avez raison, nous dit-on de divers côtés; le peuplement français de l'Afrique du Nord serait très utile, mais c'est une chimère, c'est un rêve irréalisable. Deux raisons s'y opposent. On ne trouvera pas, en France, les paysans nécessaires. L'Afrique est déjà occupée par les indigènes et elle doit surtout compter sur eux pour sa mise en valeur. »

Erreurs profondes, qui semblent avoir une apparence de vérité, mais qui ne résistent pas à un examen méthodique de la question. Il y a beau temps que ces prétendus axiomes n'auraient plus cours si les Français n'étaient pas dépourvus d'esprit scientifique à un degré que ne soupçonnerait guère ceux qui n'ont pas visité l'étranger. Durant toute sa vie scolaire, sur les bancs de l'école primaire comme dans la plupart des amphithéâtres des universités, le jeune Français est presque uniquement préoccupé d'entasser connaissances sur connaissances en vue de l'examen et du concours. Il est un simple récipiendaire et il exerce rarement son esprit d'observation et ses facultés critiques.

De quoi s'agit-il, en effet, ici ? Devons-nous fournir tous les ans à l'Afrique 50 à 100.000 émigrants ? Dans ce cas, nous serions incapables de recruter un tel contingent, et les partisans de la politique du royaume arabe auraient raison. Mais il s'agit seulement d'envoyer en Afrique 3 à 4.000 jeunes hommes par an. Qui ne voit que ce sont là des exceptions infinitésimales à rencontrer sur une masse de 20 millions de ruraux ? Que l'on crée en Afrique quelques milliers de petites propriétés rurales qui seraient vendues à bureau ouvert, avec paiement en soixante annuités, à tout paysan français disposant d'un capital de 5 à 10.000 fr. et pouvant travailler le sol de ses bras, soit seul, soit avec l'aide de sa femme et de ses enfants. Qu'on annonce cette création dans toutes les campagnes et surtout dans les pays où la natalité est encore relativement élevée et on verra si ces propriétés

ne trouveront pas d'acquéreurs. Si le nombre des candidats était insuffisant, on recruterait facilement le contingent complémentaire dans le Valais suisse, où une population rurale de langue française, très prolifique et très rustique, fournit chaque année plusieurs milliers d'émigrants; on le trouverait aussi dans la Belgique, dans le pays d'Aoste, où les conditions sont identiques. Deux des membres du Comité Bugeaud, propriétaires ruraux en contact permanent avec les populations de la Vendée et de la Creuse, affirment qu'on rencontrera dans leurs régions de nombreux candidats de ce genre. Moi-même, qui suis en contact depuis vingt-cinq ans avec les populations rurales françaises de France et de l'étranger, et qui ai recruté plus de 200 familles de paysans français, j'affirme hautement que les candidats ne feront pas défaut si on leur fait connaître la situation et si on facilite leur prise de contact avec le pays par tous les moyens dont disposent nos Administrations (service militaire, postes de cantonniers sur les routes et les chemins de fer, réservés aux futurs colons, etc.).

Des admirateurs enthousiastes de la politique du royaume arabe, pratiquée au Maroc, sont allés jusqu'à dire qu'il était criminel d'enlever à la France quelques-uns de ses paysans. Ils ressemblent fort à cette jeune maman inexpérimentée, qui se troublait et se désolait en voyant un léger saignement de nez de son enfant en bonne santé.

Ne voient-ils pas que l'émigration annuelle de quelques milliers de paysans, loin d'affaiblir la France, produirait l'effet contraire ? Les 3 millions de petits propriétaires ruraux qui ont un ou deux enfants, pour ne pas partager la terre familiale, nous fourniraient probablement 15 à 20.000 naissances annuelles de plus si leurs horizons, bornés au clocher du village, s'élargissaient et s'ils savaient qu'un de leurs enfants pourrait trouver facilement en Afrique une terre qu'il lui serait possible d'acquérir tout en travaillant de ses bras.

Enfin, n'oublions pas qu'il y a en Algérie 300.000 Européens encore attachés au sol et qui fournissent tous les ans un excédent de 1.500 ménages nouveaux qui ne peuvent pas trouver une propriété à acquérir. Plusieurs milliers d'entre eux aimeraient cent fois mieux demeurer des propriétaires ruraux, travaillant de leurs bras, que d'aller chercher leur gagne-pain dans la ville voisine. En ce moment, la plupart de ces jeunes ménages sont perdus pour la terre et pour notre prise de possession définitive du sol, pendant que dans nos campagnes africaines des milliers d'hectares restent incultes.

Que le programme du Comité Bugeaud soit appliqué; qu'on crée tous les ans 8 à 10.000 lots de terre payables en soixante annuités, et les classes rurales de notre pays suivront le mouvement d'émigration qui, depuis plusieurs années, amène en Afrique les jeunes gens de la bourgeoisie. Cette élite admirable, qui est une de nos joies et de nos espérances, ne ressemblerait plus à des officiers sans troupes, qui se groupent les jours de revue autour de l'état-major; ils auraient alors derrière eux des bataillons aux rangs serrés de colons laboureurs et nous prendrions ainsi à tout jamais possession de cette terre d'Afrique où 200.000 de nos soldafs ont sacrifié leur vie.

« Cette politique, disent les partisans de la politique du royaume arabe, irritera les indigènes contre nous. » C'est bien mal connaître la mentalité des indigènes de l'Afrique du Nord. Que, parmi eux, les jeunes citadins nationalistes ou les vieux bourgeois des villes voient de mauvais œil une telle politique, rien de plus naturel; mais les masses profondes rurales en seront très heu-
IRIS - ELLIAD - Université Lille 1

avoir été suivi par plusieurs indigènes faisant les vœux les plus sincères pour la réalisation de cette acquisition. La plupart des paysans indigènes sont aujourd'hui encore des khammès, sortes de serfs attachés à un exploitant du sol par les liens d'une dette. Celui qui se trouve en pays indigène n'a aucune chance de se libérer de sa dette. Il est condamné toute sa vie au khammesat. Dès que la colonisation européenne s'installe dans une région, le khammès laborieux, une fois ses semailles, sa moisson et le battage des grains terminés, court dans les fermes françaises pour demander du travail. Il laboure et pioche les vignes, plante des arbres, ramasse les fourrages. La marche en avant de la colonisation est le signal de l'affranchissement de tous les hommes énergiques et laborieux. Seuls, les paresseux, les apathiques, restent indifférents. Tous les autres, et ils sont l'immense majorité, saluent avec joie l'arrivée du colon français.

C'est que nous les sauvons de la famine. Le tableau comparé de la production agricole de l'Algérie en 1922 met cette vérité en lumière. L'indigène a récolté 4 millions de quintaux de grains, 160.000 hectolitres d'huile, soit en tout une valeur de 300 à 350 millions de francs. Si on retranche les semences, il lui reste pour sa consommation 2.200.000 quintaux de grains et il y a 5 millions d'indigènes. L'Européen, qui n'occupe que 1.800.000 hectares de terre, alors que l'indigène en détient 30 à 35 millions environ, a récolté, malgré la sécheresse, pour un milliard de francs de produits divers. Il en est de même dans tous les pays musulmans; la production des indigènes est presque insignifiante à côté de celle des chrétiens. Que demain l'Europe commette la faute grave de livrer à l'arbitraire des 7 millions de musulmans de l'Asie-Mineure les 3 millions de chrétiens de ce pays, et aussitôt la production générale y diminuera des quatre cinquièmes.

Comment transformerons-nous peu à peu nos Berbères de l'Afrique du Nord ? Je ne connais pas pour la France de tâche plus belle et plus noble, et seule la France est en mesure de l'accomplir. Certes, nous avons de gros défauts à corriger, mais nous avons aussi de grandes qualités. Personne ne peut contester notre faculté d'assimilation. C'est avec des hommes appartenant aux populations de toutes les races : Celtes et Bretons, Flamands, Allemands, Français de langue d'oïl, Français de langue d'oc, que la nation française s'est constituée. L'œuvre d'assimilation des indigènes est déjà bien commencée. La grande guerre, qui a amené sur le sol de France des milliers de Berbères, a accéléré le mouvement qui les rapproche de nous. Aimons ces frères cadets que la Providence nous a donnés et, en deux ou trois générations, cette œuvre sera terminée. Rien ne contribuera davantage à ce rapprochement que l'existence en Afrique de plusieurs centaines de milliers de Français travaillant de leurs bras. C'est par le contact quotidien, par le coude à coude avec nos hommes du peuple que le Berbère évoluera rapidement.

On le voit, le problème du peuplement français domine de très haut, en Afrique, toutes les autres questions. Etablir des routes, construire des chemins de fer, creuser des ports, aménager les eaux d'irrigation, tout cela c'est faire œuvre secondaire; tout doit converger vers ce but essentiel : peupler le pays de Français. « Gouverner, c'est peupler, disait un grand Argentin. » Tel doit être le mot d'ordre de toutes nos Administrations africaines. Sinon, on aggrave les charges de la Métropole et on ne développe pas sa richesse. Tournons donc le dos définitivement à la politique coûteuse et stérile du royaume arabe, et appliquons avec esprit de suite la politique nationale et démocratique du grand Bugeaud.

LE COMITÉ BUGEAUD

26, rue de Grammont -- PARIS

Son objet. — Faire comprendre aux Français la nécessité du peuplement français de l'Afrique du Nord et du relèvement social des indigènes afin que l'opinion publique impose à nos dirigeants une politique nationale.

Le peuplement français. — L'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc) est un pays tempéré, jouissant d'un climat analogue à celui de la Provence ou du Languedoc. Il renferme à peine 14 millions d'habitants, alors qu'il pourrait en nourrir 50 millions si toutes ses ressources étaient bien utilisées. Or, dans tout pays tempéré, la domination politique appartient tôt ou tard à la race qui cultive le sol. Bulgares et Turcs, en Orient, ont un avenir plus grand que les Grecs. Les premiers sont des peuples de paysans, les autres sont restés, en grande majorité, des marchands ou des marins. Assimiler l'Afrique du Nord au Congo ou au Soudan, pays équatoriaux où une poignée de blancs a pu jusqu'ici dominer les noirs qui l'habitent, c'est commettre une grande erreur qui nous ferait perdre le pays. Il est donc indispensable que nous y introduisions des paysans et des ouvriers manuels de notre race. On peut maintenant affirmer cette vérité : **Ou nous peuplons le pays de Français ou nous ne le conserverons pas.**

Le relèvement social des indigènes. — Nous comptons dans toute l'Afrique du Nord un million d'Européens; les quatre cinquièmes habitent les villes. A côté d'eux, il y a treize millions d'indigènes, séparés de l'élément européen par un fossé profond, le fossé religieux, qui les empêche de s'unir à nous en un seul peuple homogène. Race vigoureuse, énergique, intelligente, composée presque entièrement d'éléments berbères, se rapprochant beaucoup des Français du Massif Central. Plus de la moitié ont conservé leur langue nationale, le berbère.

Nous pouvons et nous devons peu à peu les assimiler. Rien de plus dangereux que de donner brusquement aux masses indigènes les mêmes droits politiques ou le même enseignement qu'aux Français. Cela doit être conservé parmi eux à une élite qui y viendra d'elle-même. Avant toutes choses, il faut opérer le relèvement social des masses indigènes par un enseignement et par une série d'institutions appropriées à leur état actuel.

Mais l'œuvre essentielle, indispensable, qui transformera les indigènes et les rapprochera de nous, c'est l'introduction, au milieu d'eux, dans les espaces encore couverts de broussailles ou mal cultivés, de plusieurs milliers de paysans français. Les indigènes s'élèveront par notre civilisation, seulement s'ils sont soutenus par ces cadres français. Ainsi, les tirailleurs indigènes, bien encadrés par l'élément européen, constituent une troupe redoutable. Que les cadres disparaissent, même momentanément, cette troupe devient une cohue qui ne résiste plus au choc de l'ennemi.

La politique actuelle. — Dans les trois provinces actuelles (Algérie, Tunisie, Maroc), on applique la politique de la tente ou du royaume arabe. Les budgets annuels s'y élèvent à la somme formidable d'un milliard 400 millions (dont 800 millions fournis par la France métropolitaine) ne servent qu'à entretenir des fonctionnaires et des soldats. C'est pour ainsi dire entretenir une tente provisoire qu'une bourrasque politique peut emporter.

Implanter au contraire dans le sol des paysans français, c'est élever une maison solide qui défiera les siècles. Nulle part, il n'y a une législation pratique concernant la terre, ayant pour objet principal la division en lots susceptibles d'être vendus payables en 50 ou 60 annuités à des paysans qui la travailleront de leurs bras. Continuer une telle politique, c'est livrer le pays au nationalisme indigène ou aux Européens étrangers, qui constituent déjà en plusieurs régions des masses compactes non assimilables par l'élément national. Le danger, encore latent au Maroc, éclate aux yeux de tous en Tunisie, en Oranie ou dans la province de Constantine. N'oublions pas cette grande vérité : **Le soldat passe, le fonctionnaire passe, le grand propriétaire passe, seul, le paysan demeure.**

Organisation du Comité. — Il comprend des membres titulaires, au nombre de 20 à 50, qui administrent le Comité, des membres fondateurs (versant annuellement une cotisation minima de 100 francs, rachetable à 1.000 francs), des membres souscripteurs (versant annuellement une cotisation minima de 20 francs, rachetable à 400 francs), des membres adhérents (cotisation annuelle minima de 5 francs, rachetable à 100 francs).

Tous peuvent être entendus par la réunion des membres titulaires lorsqu'ils ont une communication à lui faire (1).

Les membres titulaires sont :

- MM. Adrien ARTAUD, député, ex-président de la Chambre de Commerce de Marseille;
Le général AUBIER, ex-commandant de la division d'Oran;
Gabriel BONVALOT;
Mgr BAUDRILLART, de l'Académie française, Paris;
Le Comte Jean CHANDON-MOET, d'Épernay;
COIGNET, sénateur, président de la Chambre de Commerce de Lyon;
Paul DOUMER, sénateur;
André LEBON, ancien ministre;
GASSER, sénateur, à Oran;
Albert LEBRUN, sénateur, ancien ministre des Colonies;
LINIER, président de la Société de Géographie, Nantes;
Henri LORIN, député de Bordeaux;
Henri MAZEL, membre du Comité Directeur de la Ligue Française, Paris;
MOREAU, directeur de la Banque de l'Algérie, Paris;
MORINAUD, député de Constantine;
PASQUIER-BRONDE, Alger;
René PINON, professeur à l'École des Sciences Politiques, Paris;
Paul REYNAUD, député;
Jules SAURIN (de Tunis), nommé directeur du Comité pour cinq ans;
Le Comte Edouard DE WARREN, député, président de Sociétés Coopératives, Tunis.

(1) Provisoirement envoyer les adhésions en indiquant nettement son adresse et ses engagements au Directeur du Comité, M. Jules Saurin, à Tunis.

L'ŒUVRE NATIONALE DU XX^e SIÈCLE⁽¹⁾

I. — Une belle Conquête

De 1830 à 1914, nous avons conquis l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. — Que de sang versé, que d'or englouti ! De 1830 à 1914, plus de 200.000 petits soldats de France sont morts sur la terre d'Afrique.

Mais ces sacrifices n'étaient pas vains. La terre conquise nous a déjà rendu, pour la grande guerre, plusieurs centaines de milliers de valeureux combattants africains. Elle nous a fourni du pain et des matières premières de toutes sortes : phosphates, fer, plomb, etc.

Et cependant, son développement n'est qu'amorcé, puisque ce n'est que d'hier que le drapeau français flotte de Gabès à Agadir.

Ce pays vaudra largement la France continentale et peut nourrir cinquante millions d'Européens.

Pays tempéré situé entre le 31^e et le 37^e degrés de latitude, terre d'oliviers et de vignes comme la Provence et le Languedoc, terre ensoleillée et toute fleurie en hiver et au printemps comme notre Côte d'Azur. Ses montagnes et ses hauts plateaux, situés à des altitudes qui dépassent 4.000 mètres au Maroc, se couvrent de neige l'hiver et dans les plaines poussent les céréales, les fourrages, qui sont cultivés dans toutes les parties de la France. La moyenne de la température, même sur le littoral, est de 3 à 4 degrés plus élevée que celle des Pyrénées-Orientales. Ce n'est que dans l'Extrême-Sud que le pays cesse d'être une région tempérée.

Et cette France, par tout son être physique, est rattachée à la Métropole par la vapeur, par l'aéro comme un pont relie entre elles les deux rives d'un fleuve. Elle est là à nos portes, cette terre d'Afrique, à 20 heures de Marseille, à 18 heures de Port-Vendres; bientôt, grâce au dirigeable, elle ne sera plus qu'à 5 ou 6 heures de notre rive européenne.

II. — Conquérir est facile, conserver est plus difficile

Pour un peuple guerrier et intelligent comme nous le sommes, conquérir est facile, conserver est plus difficile. Déjà, à plusieurs reprises, dans notre histoire, nous avons conquis de beaux territoires et nous n'avons pas su les conserver. Au xvi^e et au xvii^e siècles, le peuple de France ne sut pas comme les Anglais envoyer de nombreux colons dans l'Amérique du Nord. — Au xviii^e siècle, gouvernement et opinion publique se désintéressent de ce pays, c'est avec le même dédain, la même indifférence et la même ignorance coupable que d'Argenson, Choiseul, Voltaire parlaient des arpents de neige que le Traité néfaste de 1763 nous faisait perdre. — Déjà, en 1744, l'opinion et le gouvernement avaient sacrifié aux récriminations de l'Angleterre le grand Dupleix, qui nous avait donné aux Indes, par son génie colonial, un peuple de 30 millions d'âmes.

Prenons garde de ne pas recommencer en plein xx^e siècle, en Afrique, les fautes qui nous ont fait perdre l'Amérique du Nord au xviii^e. Dans ce pays tempéré, possédant à peine 12 millions d'habitants, et où tant d'espaces sont encore couverts de broussailles ou livrés à l'inculture, il est urgent d'y introduire des paysans français en très grand nombre. Leur présence y est indispensable si nous voulons d'abord assimiler les milliers d'Italiens et d'Espagnols qui quittent leurs terres surpeuplées pour venir très nombreux

(1) Reproduction du tract n° 2 édité par le Com^{té} Bugeaud.

sur ces terres neuves que nous couvrons de routes et de chemins de fer. Seuls, nos paysans, nos ouvriers pourront rapprocher peu à peu de nous les 11 millions d'indigènes dont nous devons être les guides et les éducateurs. Si nous nous contentons d'envoyer dans cette Afrique, au climat tempéré et aux espaces vides, quelques milliers de fonctionnaires, de marchands ou de grands propriétaires, notre race ne prend pas possession du sol; les Italiens, les Espagnols forment des blocs compacts qui deviennent un grave danger, les indigènes assimilés uniquement par l'école restent des Français de quatrième ou cinquième catégorie, ne faisant pas partie de la chair, du sang et des os de la nation française.

Ce n'est que par une démocratie rurale et citadine puissante que nous ferons de toutes ces populations un bloc homogène, fortement uni à la Mère-Patrie. C'est une loi historique incontestée que, dans tout pays tempéré, la domination politique appartient tôt ou tard à la race qui cultive le sol.

Bulgares et Turcs sont venus, en Europe et en Asie-Mineure, 2 à 3.000 ans après les Grecs; ils sont bien plus puissants qu'eux, parce que les Grecs sont restés, à travers les siècles, un peuple de marchands et de marins, tandis que les Bulgares et les Turcs sont un peuple de paysans fortement enracinés dans le sol. L'Allemagne a été vaincue parce qu'elle n'a pas su assimiler les Polonais, les Danois et les Alsaciens-Lorrains qu'elle avait incorporés dans son empire. — On peut l'affirmer hautement, l'Afrique du Nord ne sera indissolublement unie à la Mère-Patrie que si nous la peuplons de paysans français. Deux hommes de grande valeur, venus des points opposés de l'horizon politique et connaissant admirablement ce pays dont ils ont gouverné durant plusieurs années la principale province d'Algérie, sont d'accord sur ce point. **Il faut assurer la prédominance de l'élément français, autrement nous courons aux aventures**, dit M. JONNART. M. LUTAUD est encore plus précis : Dix années de séjour et d'observation attentive en Algérie m'ont conduit à formuler le dilemme suivant : **Si nous ne peuplons pas l'Afrique du Nord, nous ne la conserverons pas.**

Peupler le pays de nos paysans, c'est travailler dans l'intérêt des indigènes. — A l'heure actuelle, en Algérie, les indigènes retirent quatre fois moins de produits des 20 millions d'hectares cultivables qu'ils occupent, que les Français n'en retirent de leurs seize cent mille hectares. — Quelle augmentation formidable de production si deux cent mille paysans de France possédaient une partie de ces 20 millions d'hectares ! Chacun de nos paysans employant chez lui un ou deux indigènes avec qui il travaillerait, tous les jours, côte à côte, deviendrait leur éducateur. — Rentré chez lui, l'indigène emploierait peu à peu les méthodes européennes. Aimons donc nos frères indigènes comme un frère aîné et déjà émancipé aime ses frères encore mineurs. — Que nos vaillantes Associations de la Croix-Rouge s'unissent ensemble pour leur envoyer au plus tôt vingt mille Femmes de France, destinées à relever la femme indigène en lui apprenant avec un peu de français les principes élémentaires d'hygiène et des soins du ménage. Soyons les éducateurs et les guides de nos indigènes, c'est notre devoir, c'est notre intérêt. — Quand leur conquête morale sera achevée, ils seront une force pour la France. Laissons-les sans cadres; ils deviendront une source de faiblesse. — La guerre les a beaucoup rapprochés de nous, continuons cette œuvre en mettant à côté d'eux des milliers de paysans français.

III. — La France n'a pas conscience de sa tâche

Notre pays a perdu l'intelligence de la noble tâche qui lui est dévolue en Afrique mineure. — La politique qu'il y applique en Algérie aussi bien

qu'au Maroc et en Tunisie ne favorise nulle part le peuplement français; le plus souvent, elle y ajoute des obstacles nouveaux et artificiels. On peut la définir d'un seul mot : c'est la politique de la tente. — Entretenir des soldats, des fonctionnaires, y faire vivre quelques milliers de propriétaires, grands ou moyens, ne travaillant pas de leurs bras, c'est y entretenir **une tente provisoire** qu'une bourrasque politique peut emporter. — C'est au bon aménagement de cette tente que nous consacrons chaque année des budgets annuels (budgets des Etats ou de Ville, budget français du Ministre de la Guerre), dont le montant oscille entre un milliard à quatorze cent millions de francs. La France perd de vue cette vérité qu'il faudrait inscrire en lettres de feu dans les bureaux de toutes nos Administrations africaines :

Le soldat passe, le Fonctionnaire passe, le grand Propriétaire passe, seul le Paysan demeure.

Installer des paysans, c'est **donc bâtir la maison** aux solides fondements, en pierres de taille et mortier de choix, qui défiera les siècles. Toute notre politique doit avoir en vue la construction de cette maison et mettre au premier plan dans ses préoccupations tout ce qui s'y rapporte.

En Algérie, le peuplement français est complètement négligé. Un fait d'actualité le montre nettement. A Oran, le domaine allotit 5.000 hectares de terres irrigables en 41 lots vendus à l'adjudication. Toutes les personnes, sans distinction de nationalité ni d'origine et sans exclusion de celles qui détiennent déjà des terres domaniales de colonisation, y peuvent concourir. — Le nombre des lots à adjuger au même acquéreur n'est pas limité. Aucune condition de résider ou de bâtir n'est imposée aux acquéreurs. D'ailleurs, la législation actuelle concernant la petite colonisation et qui a pour base la concession purement gratuite s'oppose à la création de nombreux lots destinés à nos paysans. Ce serait, en effet, une charge trop lourde pour le budget algérien. Qu'on lui substitue la vente en soixante annuités et aussitôt on peut acheter toutes les terres disponibles et établir des milliers de petits paysans sans imposer des dépenses considérables à l'Etat. — Bien plus, à l'heure actuelle, nos administrateurs s'opposent trop souvent aux achats de terre faits par les colons aux indigènes, alors que ces derniers détiennent des espaces considérables qu'ils sont impuissants à mettre en valeur.

En Tunisie, une politique aveugle a laissé se constituer une colonie française qui ressemble à un corps monstrueux dont la tête serait quatre à cinq fois plus grosse que le corps. Elle compte deux mille électeurs agricoles ou commerçants attachés au pays pour 8.500 électeurs fonctionnaires de l'Etat ou des Compagnies ayant un monopole d'Etat. En face de cette colonie française, se dresse un peuple vigoureux de 150.000 Italiens, dont 20.000 attachés au sol. Les 130.000 hectares allotis de 1900 à 1914 par grands lots en faveur des Français qui ne travaillent pas de leurs bras n'ont pas permis d'établir 200 paysans. Ces terres vont servir le plus souvent de plateforme à la petite colonisation italienne. Que cette situation déjà grave ne soit pas modifiée par un vigoureux effort en faveur du peuplement français, et nous serons complètement désarmés devant les revendications du nationalisme indigène.

Au Maroc, il faut aussi, le plus tôt possible, songer au peuplement français. L'Etat doit y constituer à toutes les occasions favorables le domaine destiné à fixer au sol le petit paysan de France. Là aussi, il importe de renoncer à la politique de la tente pour mettre au premier plan de nos préoccupations la construction de la maison définitive. Y continuer la politique

du royaume arabe suivie actuellement serait nous exposer aux dangers redoutables du nationalisme indigène.

IV. — Que faut-il faire ?

Il est urgent, en premier lieu, de faire connaître au pays tout entier cette France africaine. Aussitôt, il apparaîtra d'une manière éclatante à l'ensemble de la nation qu'après avoir doublé son territoire national dans des régions salubres et tempérées, il est indispensable de le peupler de nos paysans et de nos ouvriers si nous voulons nous en assurer la possession. La France imposera alors silence à tous ceux qui comptent uniquement sur les indigènes et qui voudraient assimiler le Maroc à une colonie d'exploitation, tels le Congo ou le Soudan, pays équatoriaux où le blanc ne peut ni vivre normalement, ni travailler de ses mains et où nous disposons de populations nègres qu'une poignée d'Européens suffira pendant longtemps encore à conduire. La politique néfaste du royaume arabe, conçue par Napoléon III, cet idéologue dépourvu du sens des réalités et qui livre le pays à l'étranger ou au nationalisme indigène sera aussitôt abandonnée et le pays écouterà la voix du grand BUGEAUD, qui avait compris à merveille la nécessité du peuplement français.

Voici les grandes lignes du programme qu'une expérience personnelle de trente-deux ans d'Afrique nous permet de formuler. Il faudra l'appliquer avec une grande largeur de vues; avant tout, créer une Caisse de colonisation autonome destinée à acheter les terres disponibles; en dix ans, elle doit recevoir environ 50 millions de francs en Tunisie, 150 en Algérie et 200 à 250 millions au Maroc. Ces terres seront revendues payables en soixante années en lots d'étendue suffisante pour permettre au paysan de vivre en y travaillant le sol de ses bras. — Leur contenance variera donc de 5 à 10 hectares dans les régions riches du littoral recevant 750 millimètres d'eau à 150 hectares dans les régions du Centre, où la hauteur des pluies n'atteint plus que 200 millimètres. L'Angleterre nous a donné l'exemple en Irlande, où un fonds autonome de plusieurs milliards de francs a permis de céder en pleine propriété aux fermiers irlandais plus de 2 millions d'hectares (loi Wyndham, de 1903). C'est une opération analogue à entreprendre en Afrique, où il faut établir en 60 à 80 ans 4 à 500.000 petits propriétaires français. L'achat de gré à gré suffira pendant longtemps à fournir les terres nécessaires. — En second lieu, il faudra amorcer par tous les moyens dont nous disposons un courant d'émigration paysanne. On y arrivera en réservant à nos nationaux et aux indigènes tous les petits emplois rétribués au mois : cantonniers des routes ou des chemins de fer, employés des voies ferrées, des tramways, cantonniers municipaux, garçons de bureau, etc. — Faciliter aux 30.000 soldats de France, qui viennent faire ici leur service militaire, leur installation dans le pays; favoriser la création d'orphelinats et le placement des orphelins de France. — Créer autour de chaque ville, de chaque centre, des lots suburbains pour que nos ouvriers, nos petits employés conservent le plus d'attaches possible avec le sol.

Nous trouverons, en France, chaque année, les 4 à 8.000 hommes nécessaires à cette œuvre. — Il s'agit de rencontrer à peine un jeune paysan sur une population de 4 à 5.000 âmes, c'est-à-dire une exception infinitésimale et non d'entraîner, comme on le suppose très souvent, une masse de paysans, ce qui, en effet, serait impossible. — Cette émigration restreinte provoquera probablement chez nos paysans une augmentation de la natalité. — Admettons comme pis aller qu'il n'en soit pas ainsi, que nous soyons

obligés de les remplacer par des étrangers. — Les Français que l'on enlèverait ainsi à la France et qu'elle ne retrouverait plus, joueraient en Afrique un rôle considérable. Ils assimileraient facilement un million d'Italiens ou d'Espagnols qui acclimateraient à merveille leur race au pays et encadreraient fortement 10 à 12 millions de musulmans, qui pourront ainsi devenir peu à peu de bons Français.

Tel est le programme que le Comité BUGEAUD s'efforcera de faire triompher. Le Comité comprend des membres titulaires au nombre de 20 à 30 qui administrent le Comité et se recrutent eux-mêmes en élisant de nouveaux membres. — Les membres souscripteurs paient une cotisation minimum de 20 francs par an et les membres adhérents une cotisation minimum de 5 francs. Nous avons déjà un revenu annuel assuré de 8.000 fr., mais il nous faut au moins 100.000 francs par an si nous voulons exercer une action efficace. Que tous ceux qui veulent que l'Afrique du Nord soit le prolongement de la terre de France s'unissent à nous et qu'ils nous envoient leur adhésion.

DEUX GRANDES VÉRITÉS⁽¹⁾

Veut-on bien comprendre les problèmes de l'Afrique du Nord, il est nécessaire d'avoir toujours sous les yeux ces deux grandes vérités :

1° Dans tout pays tempéré, la domination politique appartient, tôt ou tard, à la race qui cultive le sol;

2° Dans l'Afrique du Nord, le soldat passe, le fonctionnaire passe, le grand propriétaire passe, seul, le paysan demeure.

La première vérité

Il tombe sous le sens que le paysan s'enracine profondément dans le sol. Qu'il soit propriétaire, fermier, tenancier ou serf de la glèbe, il quitte rarement le pays où il est établi. Le marchand abandonne facilement sa boutique ou son bureau, le pêcheur abandonne sa barque pour aller vivre sous d'autres cieux, le paysan, lui, n'abandonne le sol que dans des circonstances exceptionnelles, le jour où l'excédent de population amène la formation de masses obligées d'émigrer, le jour aussi où devenu bourgeois, il veut aller jouir des plaisirs de la ville. Partout où il respecte les lois de la nature, il se multiplie avec une rapidité surprenante. Ses enfants lui coûtent peu à élever. Il les nourrit avec les produits du sol. Une chèvre ou une vache, une basse-cour abondante, un ou deux porcs élevés avec les grains ou les tubercules récoltés dans son champ, un jardin, lui fournissent à peu de frais une nourriture saine et abondante. Son corps, assoupli par les travaux en plein air, conserve une vigueur inconnue du citadin. Toute autre est la situation de l'ouvrier des villes. Toutes les denrées alimentaires, grevées de frais de transport, de manipulations et de rente lui coûtent très cher. Le logement renchéri par la spéculation sur les terrains suburbains devient onéreux et hors de proportion avec son salaire s'il a une famille nombreuse. Partout la natalité des ruraux est plus élevée que celle des citadins. En Algérie, la natalité chez les Européens ruraux est supérieure de 10 pour 1.000 à celle des citadins et leur mortalité est de beaucoup inférieure. Un million d'Européens dans les campagnes donnerait chaque année un excédent de naissance sur les décès de 15 à 20.000 âmes, alors que cet excédent tombe à 4 ou 5.000 quand ils sont entassés dans les villes.

L'histoire des peuples confirme cette vérité d'une manière éclatante. Comparez les Grecs à nos frères Canadiens. Les Grecs existent depuis trente siècles. En l'an 300 av. J.-C., ils semblaient devoir être les maîtres de l'Orient. Ils avaient essaimé sur tous les bords de la Méditerranée, ils avaient fondé des villes, comme Samarkand, à des milliers de lieues de la côte. Que reste-t-il aujourd'hui de ce peuple si brillant au point de vue intellectuel ? 6 à 8 millions d'habitants dispersés à travers le monde. Ils n'ont même pas su conserver le principal berceau de l'hellénisme, la Macédoine. A l'est de Salonique, on ne rencontre plus que quelques îlots isolés de paysans grecs. On ne les trouve plus que dans les villes importantes. C'est le Serbe, le Bulgare, le Valaque qui sont les occupants du sol et qui emplissent peu à peu les villes. Le Bulgare, le Serbe en Europe, le Turc en Asie, venus vingt siècles après les Grecs, voilà les véritables maîtres du pays.

Quel contraste avec nos frères Canadiens. Implantés en Amérique depuis deux siècles à peine, 4.000 ménages de paysans français, profondément chrétiens, ont donné naissance à un peuple vigoureux de 3 à 4 millions

(1) Reproduction du tract n° 3 édité par le Comité Bugeaud.

d'habitants, offrant chaque année un excédent de 80 à 100.000 âmes. Dans un siècle, s'ils conservent le même esprit de foi, ils seront cinquante millions. C'était un peuple de laboureurs; les Grecs, suivant l'expression de Platon, marchands et navigateurs, s'étaient établis comme des grenouilles tout le long des côtes de la Méditerranée.

Voyez aussi l'histoire de la Pologne et de l'Irlande. Après avoir succombé à la fin du XVIII^e siècle, la Pologne renaît plus vivante que jamais avec 35 millions d'habitants. Ecartés du commerce et de l'industrie par les Israélites, les Polonais avaient conservé la culture du sol. Ils ont pu ainsi se multiplier et survivre à toutes les persécutions des Germains et des Russes. Et les Irlandais, dépouillés de la propriété de leur sol, réduits à une sorte de servage par le peuple conquérant, redeviennent une nation indépendante grâce à leurs attaches puissantes au sol.

L'histoire de notre pays sauvé constamment par ses paysans n'éclaire-t-elle pas aussi cette vérité ? C'est que la terre est par excellence la mère nourricière des énergies nationales. Phéniciens, Carthaginois, Grecs, peuples de marchands et de navigateurs, ont une existence éphémère. Seuls, les peuples de paysans durent à travers les siècles et échappent à tous les cataclysmes, à tous les bouleversements.

Deuxième vérité

En Afrique du Nord, le soldat passe, le fonctionnaire passe, le grand propriétaire passe, seul, le paysan demeure.

Cette vérité s'impose à tous ceux qui ont observé le peuplement européen de ces deux pays. Nous voici installés depuis quatre-vingt-dix ans en Algérie et depuis quarante ans en Tunisie. Un million d'Européens y sont établis, dont 650.000 Français.

Que le soldat passe, que le fonctionnaire passe, rien de plus naturel. Tous deux sont venus à titre temporaire; le soldat aspire au jour de sa libération; le fonctionnaire désire sa retraite. On pourrait croire que le grand propriétaire venu en Afrique pour exploiter le sol à l'aide de la main-d'œuvre indigène ou étrangère se fixe définitivement au sol. Il n'en est pas ainsi. Sans doute, le propriétaire demeure plus longtemps que le soldat ou le fonctionnaire, mais, au bout d'une génération ou deux, il disparaît le plus souvent, abandonnant sa terre à ceux qui la cultivent. L'expérience de la Tunisie fait éclater cette vérité. Le Ministère des Affaires étrangères, qui administre le pays, a suivi la politique du royaume arabe pratiquée par Napoléon III en Algérie. Durant vingt ans, il n'établit pas un seul paysan français. En 1900, sous la pression de l'opinion publique, émue par l'invasion sicilienne, il se décida à acheter des terres et à les vendre à des colons français par lots de 70 à 100 hectares, payables en onze annuités. 130.000 hectares furent ainsi allotis de 1900 à 1914.

J'ai parcouru la plupart de ces lotissements, j'ai recueilli aux sources les plus sûres des renseignements sur ceux que je n'avais pu visiter. Deux grands faits ressortent de mon enquête. Toutes ces terres ont été mises en valeur d'une manière complète. La brousse a fait place à des champs de céréales et de fourrages, mais, au point de vue français, l'œuvre est presque nulle. Dans la belle plaine de 4.000 hectares allotis près de Souk-el-Khemis, on n'aperçoit que 7 à 8 grandes exploitations. Si vous allez dans les écoles, vous n'y trouvez qu'un nombre insignifiant d'enfants : 15 petits Français sur le lotissement de la Mornaghia, qui comprenait 4.000 hectares. 10 à 12 à plus, sur les autres lotissements. Sur la plupart des groupes, on

n'a pas même éprouvé le besoin de créer une école. *Solitudinem faciunt*, ils font la solitude — tels sont les deux mots qui peuvent caractériser la colonisation officielle tunisienne.

Quel contraste avec les lotissements algériens, où les écoles sont fréquentées par tout un peuple joyeux d'enfants. A Descartes (province d'Oran), sur un lotissement de 3.700 hectares, il y avait, dix ans après, 240 enfants. Dans la plupart des villages, on compte 30 enfants par 1.000 hectares alloués.

Quelle est la cause de cette situation ? En Algérie, la terre a été donnée par lots de 30 hectares à des paysans travaillant de leurs mains : en Tunisie, elle a été divisée en lots de 80 à 100 hectares et donnée le plus souvent à des citadins. Les premiers, en grande majorité, sont restés sur le sol ou ont été remplacés par d'autres paysans. Les colons officiels de Tunisie ont vendu leur lot à leur voisin ou à des non Français. Dans certains lotissements, comme El-Arich-Sultana, les colons français ont presque complètement disparu, il en reste à peine un ou deux. Dans d'autres, comme la Mornaghia ou Massicault, il en reste encore la moitié, mais une grande partie des terres a été vendue aux Européens étrangers ou aux Indigènes.

L'exemple de la colonisation sfaxienne est encore plus significatif.

Il y a vingt-cinq ans, on y avait concédé 85.000 hectares à 70 grands propriétaires français en leur imposant de vivifier, par des plantations d'oliviers, ces terres qui n'avaient presque pas de valeur, le pays ne recevant que 180 millimètres d'eau par an. L'œuvre a admirablement réussi, les longues files d'oliviers s'étendent à perte de vue, mais sur les 70 propriétaires, la plupart ont vendu leur lot aux indigènes. Il n'en reste plus que 14 qui habitent Sfax ou la région. Œuvre admirable au point de vue économique, résultat presque nul au point de vue national. Une vingtaine de cantonniers français, pères de familles nombreuses, s'attachant au sol par la plantation de quelques centaines d'hectares d'oliviers, auraient été plus utiles à la France que les 70 bourgeois venus avec plusieurs millions.

Rien ne prouve mieux aussi cette vérité que le mouvement des ventes de terres qui a eu lieu de 1918 à 1920. En trois ans, les Français de Tunisie, qui possédaient environ 700.000 hectares de terres en ont vendu 75.000, soit plus du dixième, et la plus grande partie de ces ventes a été faite à des cultivateurs non français (1).

Seul, en effet, le paysan demeure. Il serait inutile et absurde, comme on le fait quelquefois, de reprocher aux vendeurs leur manque de patriotisme. On ne lutte pas contre la nature même des choses. Pour le paysan, la terre est le gagne-pain quotidien, l'outil principal à acquérir coûte que coûte, auquel il reste attaché par la nécessité autant que par toutes les fibres de son cœur. Pour le citadin, elle n'est qu'une valeur en portefeuille dont on se débarrasse aux moments favorables.

Conclusions pratiques

L'Afrique du Nord jusque sur les confins du Sahara est un pays tempéré, habité par des populations indigènes séparées de nous par un fossé encore très profond. Elle renferme de vastes espaces couverts de broussailles ou

(1) Voir *La Tunisie après-guerre*, par Rodd Balek : Comité Afrique Française, 21, rue Cassette, Paris, 5 francs, volume fortement documenté qui met en lumière les tristes résultats de la politique du royaume arabe.

livrés à l'inculture. Il y a de la place pour 40 millions d'habitants, là où on n'en rencontre aujourd'hui que 12 millions.

Que l'Afrique du Nord soit un pays tempéré, où les Européens peuvent travailler de leurs mains et se reproduire, il suffit, pour ne pas avoir le moindre doute à ce sujet, de parcourir les villages de l'Oranie ou des environs d'Alger, en admirant la belle race de paysans vigoureux qui cultivent le sol. Après trente-cinq années d'expérience pratique, je puis affirmer que ce pays vaut largement la France, partout où il tombe en moyenne 500 millimètres d'eau, et que, complanté en arbres, en cactus, le sol qui n'en reçoit que 200 millimètres est d'une valeur encore très grande. Ce qu'on peut affirmer dès maintenant, c'est que l'ensemble du pays, cultivé intensivement, pourra nourrir autant d'habitants que le sol de la Métropole.

En France, l'opinion publique mal éclairée est persuadée que l'indigène ressemble à peu de choses près à un Français et qu'il sera facile de l'assimiler et de le faire entrer dans la Patrie Française. Rien de plus dangereux qu'une telle illusion. L'assimilation est possible, elle est même bien commencée, mais elle ne se fera qu'après plusieurs générations. La condition essentielle est l'existence d'une population européenne égale au moins au quart de la population totale.

Aussi longtemps que les indigènes n'auront pas la conviction profonde que nous sommes établis pour de longs siècles sur le sol africain, ils constitueront un groupe à part qui ne s'ouvrira que lentement à notre influence et qui aspirera à l'indépendance.

Les accès de fièvre islamique dont j'ai été témoin à Kasserine, en 1906, à Tunis, troubles du Djelaz, en 1911, ceux de Pérégaux, près d'Oran, en 1914, du Bellezma, près Batna, en 1917, confirment cette manière de voir. Ils se traduisent tous par le massacre des Européens refusant de prononcer la Chahada, c'est-à-dire la profession de foi islamique : Dieu est grand et Mahomet est son prophète. Mais ceux qui ont été formés par nos écoles, dira-t-on, seront délivrés de ce fanatisme ? Erreur profonde. La plus grande partie demeurera hostile à notre pays.

J'ai interrogé les personnes qui ont assisté aux réunions données à Tunis depuis trois ans par des orateurs bolchevistes. Les indigènes formaient toujours les deux tiers ou les trois quarts de l'assistance, la plupart comprenaient parfaitement le français et ils applaudissaient frénétiquement les passages les plus injurieux pour la France et son Gouvernement.

Comptons d'abord sur nous-mêmes si nous voulons faire la conquête morale des indigènes. Etablir des paysans sur le sol est donc l'œuvre essentielle. Construire des routes, des chemins de fer, creuser des ports, c'est faire œuvre secondaire. Que dirait-on d'un propriétaire qui, après avoir payé très cher un superbe palais dépourvu de portes et de fenêtres solides, consacrerait tous ses soins à l'aménagement et à l'ornementation intérieure de l'édifice avant de l'avoir muni de fermetures solides ? Ne serait-il pas coupable de légèreté et d'imprévoyance ?

Reconnaissons donc nos erreurs du passé : nous avons fait fausse route en refusant d'écouter le grand Bugeaud, qui voulait établir en dix ans 100.000 ménages de paysans français en Algérie, nous avons fait fausse route en adoptant les idées si dangereuses (1) de Napoléon III, qui ont été la cause principale de l'insurrection algérienne de 1871 — nous faisons faus-

(1) Lire *Enquête sur la petite colonisation en Algérie de 1870 à 1895*, par De Peyerimhoff.

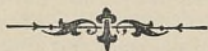
se route en continuant, en Tunisie et au Maroc, une politique si imprévoyante. Mettons au premier plan de nos préoccupations la mise en pratique de tous les moyens susceptibles (2) d'établir des paysans français et Européens sur le sol africain. Administration civile, organisation militaire, entretien des routes et des voies ferrées, tout doit converger vers ce but essentiel si nous ne voulons pas, comme les Grecs, devenir des grenouilles établies le long du littoral africain.

Une telle politique sera favorable aux indigènes. Ils sont incapables, s'ils ne sont pas encadrés par l'élément européen, de tirer parti des richesses du sol africain. A l'heure actuelle, en Algérie, ils récoltent quatre fois moins de produit des 20 millions d'hectares qu'ils occupent que les Européens n'en retirent de leurs 1.600.000 hectares. Que les Européens disparaissent et en un demi-siècle le pays reviendra à l'état déplorable dans lequel nous l'avons trouvé.

N'oublions pas le mot profond de Lutaud : « Dix années de séjour et d'observation attentive en Algérie m'ont conduit à formuler le dilemme suivant :

« Si nous ne peuplons pas l'**Afrique du Nord**, nous ne la conserverons pas. »

Jules SAURIN.



(2) Le Tract n° 5 montrera les moyens pratiques à employer pour atteindre ce but.